



RENCONTRE ASSOCIATIVE SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS EN OCCITANIE

Compte-rendu de la journée du 20 juin à Carcassonne



1) PRÉSENTATION DE LAURE PODDEVIN - DIRECTRICE RÉGIONALE OCCITANIE DE CITEO

cf. support de présentation joint : « Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits »

LA MISSION ET LE PROJET DE CITEO

CITEO : anciennement Eco-Emballages et Ecofolio. Eco-organisme en charge des filières emballages et papiers graphiques (= papiers recyclables, à l'inverse des serviettes en papier ou du papier essuie-tout par exemple). Organisme national, avec 8 pôles régionaux dont un pôle en Occitanie. 100% des collectivités occitanes sont sous contrat avec CITEO.

CITEO accompagne les entreprises sur les volets éco-conception, tri et recyclage. Les entreprises cotisent à CITEO. Ces dernières transfèrent à CITEO leur responsabilité sur le tri et la gestion de la fin de vie de leurs déchets. CITEO travaille avec les collectivités locales qui font la collecte et le traitement des déchets et les accompagne pour ça (aide financière incitative notamment).

Le logo point vert qui figure sur les emballages signifie que les entreprises cotisent à CITEO. Ce logo prêtait à confusion, il n'est maintenant plus obligatoire : il est remplacé par le logo Triman et les infos sur le tri associées (cf. loi transition énergétique).

Le périmètre d'action de CITEO est les emballages ménagers et assimilés (à l'inverse des emballages industriels comme les chutes de production).

Le tarif appliqué par CITEO est basé en fonction :

- du type de matériau de l'emballage (plus cher pour du plastique que pour du verre par exemple).
- du poids de l'emballage
- de la complexité de l'emballage (monomatériau ou non).

Mise en place d'un bonus – malus : éco-modulation qui évolue régulièrement.

Une filière REP (Responsabilité Élargie du Producteur) est généralement mise en place pour soutenir une filière qui a priori n'est pas viable économiquement en l'état.

Enjeu pour CITEO : convertir le trieur occasionnel à devenir trieur systématique (partout, tout le temps) soit la moitié de la population.

LA COLLECTE, LE TRI ET LE RECYCLAGE

Enjeu sur les emballages en plastiques.

Sur le verre, la collecte se fait à 90 % en apport volontaire = bon système, bon taux de recyclage. 4 fois moins cher que la collecte en porte à porte.

En Occitanie, il y a un problème d'homogénéisation des poubelles de tri (poubelle jaune, vert, bleu...) ce qui nuit au geste de tri. Une homogénéisation est prévue, imposée par la loi, est qui prévoit la mise en place de poubelles jaunes partout.

Objectif : 100 % des français trient tous leurs emballages d'ici 2022. En lien avec l'objectif de la loi TECV. L'atteinte de cet objectif implique une modernisation des centres de tri.

D'ici 2022, tous les emballages plastiques devront être mis dans la poubelle de tri / poubelle jaune = message simplifié destiné à faciliter et améliorer le tri. Besoin de temps pour gérer la com, gérer la collecte (changeant des volumes captés dans les poubelles), adapter / moderniser les centres de tri, avoir les usines de recyclage derrière / monter les filières de recyclage.

Les déchets que entrent dans les centre de tri en ressortent sous forme de balles pour être recyclés = passer du déchet au produit. À noter qu'il y a toujours une part de refus.

Dans un centre de tri, le polystyrène peut sembler problématique car visuellement présent dans toutes les balles des autres matériaux. À noter qu'une balle n'est jamais pure à la sortie mais cela ne perturbe pas le procédé de recyclage si le standard qualité établi par balle (type de matériau) est respecté.

ZOOM SUR LA RÉGION OCCITANIE

L'Occitanie n'est pas un territoire de recyclage sauf pour le verre. 3 verreries en Occitanie : une à Béziers, une à Vergèze et Albi. Tout le verre produit en Occitanie est recyclé en Occitanie. 80 % de la matière première provient du tri !

Notre région est dans la moyenne pour les taux de recyclage, mais bien plus chère que la moyenne nationale car beaucoup de porte à porte.

Grosse disparité sur le territoire en terme de performance de tri et de recyclage : bon chiffres dans le Lot ; Haute-Garonne et Hérault à la traîne. Globalement on trie mieux à la campagne qu'en ville. L'Aude est dans la moyenne.

Enjeu sur le développement de l'apport volontaire qui permet de diviser par 4 le coût de la collecte. Importance toutefois de prévoir un budget pour l'entretien et le nettoyage de l'espace autour de ces zones.

Remarque : suite à l'extension des consignes de tri, des déchets qui étaient auparavant triés dans des poubelles séparées se retrouvent en mélange ce qui donne une impression de mal faire et de diminuer la qualité du tri, papiers souillés notamment → L'extension des consignes de tri permet de capter plus de déchets. À noter qu'il existe des centres de sur-tri pour affiner le tri, notamment pour les emballages et papiers. Et pour rappel, il est inutile de laver les emballages afin de les jeter à la poubelle.

Sur la carte d'Occitanie présentant les territoires engagés dans l'extension des consignes de tri, il est indiqué que le département de l'Hérault est à 0 %. À noter toutefois que Montpellier Métropole a répondu à l'appel à projet pour déployer l'extension des consignes de tri sur son territoire.

Quelques exemples d'installations de recyclage où vont nos déchets d'Occitanie : concernant le papier / cartons, il y a une usine de recyclage dans l'Ariège. Pour le plastique, le plus près c'est Bayonne. À noter qu'il y a beaucoup d'unité de recyclage autour de Lyon ou dans l'est de la France.

Concernant l'export à l'international, ce sont surtout les emballages plastiques industriels qui sont impactés par la Chine qui a durci son cahier des charges et donc récupère bien moins de déchets. Cela a quand même un impact en France sur les déchets ménagers car les déchets industriels, bien que refusés par la Chine, sont de meilleure qualité que les déchets ménagers donc « concurrencent » ces derniers dans les usines de recyclage en France. Pour les 1 % de déchets ménagers envoyés à l'international, CITEO prévoit un renforcement d'audits au grand export pour s'assurer que le recyclage est fait et bien fait.

ACCOMPAGNER LE GESTE DE TRI

Sur ce point, Laure cède la parole à Catherine Rolin, chargée de mission filières et prévention des déchets à FNE nationale. Catherine nous présente notamment les fiches réalisées en lien avec CITEO :

- des fiches thématiques : l'éco-conception des emballages / le recyclage et les débouchés des plastiques / les nouveaux modes de collecte des emballages et des papiers / la tarification incitative
- des fiches actions associatives (pour bénéficier du retour d'expérience d'assos ayant mené des actions sur ces thématiques) : pour le grand public / pour la jeunesse / pour des référents locaux / pour les organisateurs d'événements

L'ensemble de ces fiches est disponible au ce lien : <https://www.fne.asso.fr/publications/nos-fiches-pour-tout-comprendre-au-recyclage-des-d%C3%A9chets>

Dans le mouvement FNE, nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur des réseaux thématiques tels que celui Prévention des Déchets qui peut notamment nous permettre d'échanger entre référents locaux : n'hésitez pas à vous manifester auprès de Lydie et/ou Catherine si vous souhaitez vous impliquer plus sur ces questions.

À noter qu'une journée d'échanges et de réflexion FNE sur l'économie circulaire va vous être proposée à l'automne.

EMBALLAGES EN PLASTIQUES : QUELLES INNOVATIONS POUR PLUS DE RECYCLAGE ?

Éco-conception :

L'un des leviers de l'éco-conception est la réduction du poids. Réduire le poids d'un emballage n'a pas d'impact sur la qualité du recyclage en revanche, cela peut être problématique pour une éventuelle réutilisation (consigne du verre par exemple).

Il y a un véritable enjeu sur les pots de yaourt, véritable point noir du recyclage.

Ré-emploi :

Une première pour CITEO : des appels à projet sur le ré-emploi et un appel à manifestation d'intérêt : lancé début juin par Citeo et l'Ademe afin d'expérimenter et d'accompagner le développement de dispositifs locaux performants de réemploi d'emballages en verre. Plus d'info à ce lien : <https://appelsprojets.ademe.fr/aap/REEMPLOI2019-82>

Le contexte législatif :

la directive single use plastics fixe un objectif de taux de collecte de 90 % des bouteilles en plastique pour 2030. Cet objectif peut-être atteint dans des pays où la consigne pour recyclage a été mis en place. Grosse question là-dessus : lancement d'une concertation à l'échelle nationale en France prévue pour une étude de faisabilité.

Création de nouvelles filières :

- Deux nouvelles usines en France pour gérer les films souples : l'une près de Saint-Etienne et l'autre en Haute Marne.

- il y a un gros effort à faire sur les pots et barquettes où il y a un gros gisement, du fait des pots de yaourt notamment. (travaille sur le développement du recyclage chimique plutôt qu'un recyclage physique traditionnel).

Remarque sur l'impact carbone de faire de gros centres de tri qui engendrent plus de transport. Laure répond que le choix des installations résulte d'une réflexion à l'échelle nationale mais aussi d'études territoriales menées par l'ADEME avec des scénarios multicritères, dont des critères environnementaux.

Zoom sur le PET opaque :

Le PET opaque était au centre de l'attention il y a un ou deux ans du fait de l'explosion de son utilisation et des problèmes de recyclage que cela a provoqué : quand il était présent en faible quantité, il n'y avait pas de soucis (phénomène de dilution) mais en trop grande quantité, cela perturbe le recyclage notamment du fait de la présence du noir de carbone

→ des travaux sont menés pour réduire cette charge minérale, cf. notamment un appel à projet de CITEO à ce sujet.

→ des projets sont en cours pour créer une filière spécifique de recyclage pour le PET opaque afin de répondre au besoin à prévoir suite à la généralisation de l'extension des consignes de tri.

La France est en avance sur le sujet, là où d'autres pays européens incinèrent les déchets en PET opaque.



2) LA PAROLE À MARYSE ARDITI, PRÉSIDENTE FNE LR ET VICE-PRÉSIDENTE D'ECCLA

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Dans l'Aude, l'extension des consignes de tri a été perçue comme un retour en arrière (en mélangeant l'ensemble des déchets recyclables dans une même poubelle) pour les personnes bien impliquées dans le tri. Mais cela a semble-t-il facilité le geste de tri pour les autres et les quantités collectées ont augmentées.

L'inconvénient est que cela entraîne de gros centres de tri et donc plus de transports.

L'enjeu devient alors la qualité du centre de tri et sa capacité à récupérer un maximum de ressources.

→ Menace ou opportunité à saisir ? Cette extension des consignes de tri modifie ce qu'on peut jeter et dans quelle poubelle le jeter. Dans tous les cas, il est important de bien sensibiliser tout le monde : exemple des bouteilles d'huile en plastiques qui avant n'étaient pas recyclables et devaient être mises à la poubelle grise et qui maintenant vont à la poubelle jaune. Certains ne sont pas au courant de ça.

Au Covaldem 11, même les capsules de café expresso se recyclent.

En revanche, ce qu'il est difficile à comprendre et à faire comprendre c'est pourquoi tous les emballages plastiques sont concernés mais pas les objets en plastique... À noter qu'une filière REP devrait bientôt être créée pour les jouets.

LA CONSIGNE

La cave coopérative de Lézignan s'était rapprochée d'une entreprise d'insertion il y a une douzaine d'années pour mettre en place la consigne et le nettoyage de ces bouteilles en verre : super projet avec en plus la dimension sociale derrière. Le projet a fonctionné plusieurs années.



3) PRÉSENTATION DU COVALDEM 11 PAR DÉBORAH CALVET, CHEF DE PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MARTINE POYO, CHEF DE PÔLE COMMUNICATION

cf. support de présentation joint

CONTEXTE

L'élaboration des programmes locaux de prévention des déchets est obligatoire depuis le 1er janvier 2012 pour les collectivités territoriales responsables de la collecte ou du traitement des déchets. Ainsi, de 2010 à 2018, le PLP du Covaldem 11 ne concernait que Carcassonne (résultat : - 25 % d'ordures ménagères résiduelles entre 2010 et 2018). Les compétences collecte et traitement ayant été transférées, le PLP concerne l'ensemble du territoire depuis 2019.

UNE COMMUNICATION ADAPTÉE À LA CIBLE

Cible prioritaire : les jeunes (ados et jeunes adultes) car ce sont eux qui trient le moins bien.

Actions tout public

- Grosse campagne de com liée à l'extension des consignes de tri : via les réseaux sociaux, sur les camions de collecte, avec des films, via la radio, des spots au cinéma, etc. La mascotte de cette campagne de com : Zébrounet qui veut emballer une jument. Les résultats de cette campagne sont bons. Une nouvelle campagne de com est prévue en septembre.

- Com à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets (SERD) : volonté de toucher un public non captif / non sensibilisé :

- en 2016, organisation d'olympiades dans le centre ville de Carcassonne, en lien avec actu des Jeux Olympiques → grosse réussite : 3 000 personnes sensibilisées sur 2 jours du fait notamment de l'emplacement et du choix de ne pas du tout axer la com sur les déchets, de ne proposer que des jeux.

- en 2017, rendez-vous dans le jardin sur le site du Covaldem 11. Pour info, le jardin du Covaldem 11 a été lauréat de l'appel à projet « territoire à énergie positive et croissance verte.

- en 2018, stand sur le parking de décathlon en lien avec des associations et clubs sportifs.

Remarque sur la difficulté de convaincre les élus au début mais ça marche !

Actions pour les 30-40 ans

- Distribution de composteur : suite à une campagne classique qui a moyennement fonctionné, le choix a été fait de faire quelque de moins « conventionnel ». En 2015, campagne « adoptez un composteur » → + 300 % sur l'année. En 2016, « campagne Adam et Eve » et en 2017, « campagne la magie du compost » = 8 % de la population touché. Ces campagnes de distribution de composteurs individuels est complétée par la mise en place de composteurs collectifs (ex : Montaulieu) et un projet de lombri-compostage.

- Lancement de l'Escape Game du covaldem 11. projet qui a tellement bien marché que maintenant, cet escape game est proposé en version itinérante pour les lycées notamment.

Actions pour les 15-20 ans

- Concours « Selfie Verre » sur 12 colonnes à verre à enjeux.

- C-vengers = les supers héros du Covaldem mis en scène dans des films dont les scénarios ont été imaginé par des agents (qui sont eux même les acteurs de ces courts-métrages). Les agents sont même allés dans les lycées déguisés avec leur « green wash machine » (= machine à idées) : côté décalé qui a bien pris.

cf. chaîne YouTube du Covaldem. : <https://www.youtube.com/channel/UCC46U5fspi3TscvqyFm2ZBQ>

Actions pour les 10-15 ans

Projets notamment autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Actions pour les 8-12 ans

Visite du centre de tri « Tri aventure ». Visite immersive, usant des nouvelles technologies. Environ 330 000 € d'investissement. Visite quasiment quotidienne et pas uniquement pour les enfants.

4) VISITE DES INSTALLATIONS

LE CENTRE DE TRI

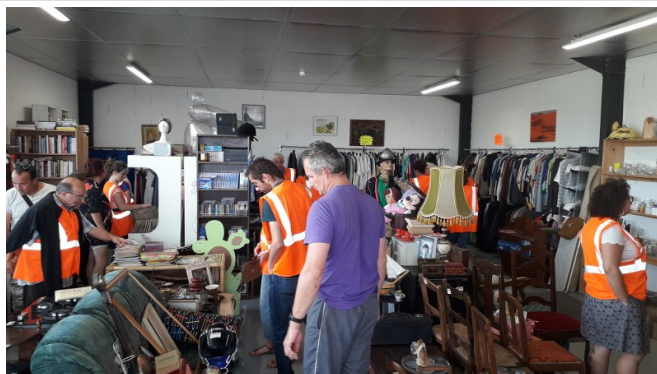


Centre de tri adapté aux nouvelles consignes avec son parcours ludo-pédagogique « tri aventure »

LE RECYDRIVE

Déchetterie nouvelle génération

LE GRENIER



Recyclerie et Ressourcerie pour donner une seconde vie aux déchets